



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Discours de Bruno Le Maire

à l'occasion du déplacement dans la Somme

consacré au développement de la filière industrielle des pompes à chaleur

**Lundi 15 avril 2024**

*Feuquières-en-Vimeu*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 20

*Seul le prononcé fait foi*



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Monsieur le ministre, cher Roland,  
Monsieur le Député, cher Emmanuel,  
Monsieur le Sénateur,  
Mesdames, Messieurs,

Je veux dire que, pour mes 55 ans, vous me réservez le plus beau des cadeaux d'anniversaire, une usine qui marche, des salariés qui ont le sourire et des perspectives florissantes pour l'avenir dont je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour préciser les contours du plan sur les pompes à chaleur annoncé par le Président de la République en septembre 2023

Je suis venu vous dire avec beaucoup de sérénité et beaucoup d'enthousiasme que votre usine, qui s'est déjà beaucoup développée, vos sites de production ont un très bel avenir devant eux et que le meilleur est à venir pour vous, puisque notre objectif, avec le président de la République, avec le ministre de l'Industrie et de l'Énergie, avec l'ensemble de la majorité, c'est d'avoir la capacité de produire en France 1 million de pompes à chaleur sur notre territoire d'ici 2027.

Et vous participez largement à cet objectif que j'ai compris que vous en produisiez déjà 100 000 et que l'objectif est de passer à 300 000. Donc vous avez une part de marché qui me paraît non négligeable.

Alors pourquoi est-ce que c'est une ambition qui nous paraît saine pour la France ? D'abord parce que si on veut arriver à sortir des énergies fossiles à horizon 2050, il faut s'attaquer aux grandes masses et il faut commencer à aller vers ce qu'il y a de plus significatif en matière d'émission de CO<sub>2</sub>. Parmi ces grandes masses, il y a la chaleur. 45 % de la consommation d'énergie finale en France, dont les 2/3 proviennent encore des énergies fossiles.

Donc cela veut dire que pour produire cette chaleur, nous continuons à consommer beaucoup trop d'énergie fossile, avec tous les désavantages que ça représente pour le climat mais aussi pour notre économie parce qu'à partir du moment où on n'en produit pas, on est dépendant de l'étranger et des soubresauts géopolitiques. Je pense que vous avez tous regardé les 20h hier soir et que vous suivez l'actualité. Vous voyez bien qu'il ne fait pas bon à être trop dépendant des énergies fossiles.

Les pompes à chaleur, elles sont bonnes pour le climat puisqu'elles permettent de décarboner la chaleur utilisée par les logements, les bâtiments tertiaires, les usines. Alors je vais essayer de comprendre concrètement comment ça marchait. Je ne suis pas ingénieur, contrairement à Roland Lescure, mais je pense avoir compris que vous allez

*Seul le prononcé fait foi*



puiser les calories de l'air, de l'eau ou du sol et que dans le fond, la seule énergie qui est utilisée, c'est celle de l'électricité pour le compresseur, qui va consommer trois fois moins d'énergie qu'une chaudière à gaz ou que des radiateurs électriques, ce qui est donc vertueux pour l'environnement.

Ensuite, c'est vertueux les pompes à chaleur pour le porte-monnaie des Français. Alors je sais qu'il reste encore du travail à faire pour les en convaincre, mais je rappelle juste qu'installer une pompe à chaleur en remplacement d'une chaudière à gaz permet d'économiser 450 euros par an. Et si vous remplacez une chaudière à fioul, c'est 1 200 euros d'économies par an et j'y reviendrai, comme nous aidons massivement les ménages à installer des pompes à chaleur. Alors, vous avez des économies sur l'installation, vous avez l'économie sur l'usage, donc c'est bon pour le porte-monnaie des Français dans une période où chacun est attaché au pouvoir d'achat, je pense que c'est aussi un critère important.

Ensuite, où est-ce que nous voulons les produire ces pompes à chaleur ? Nous voulons les produire en France. Et je sais qu'il y a parfois un débat en disant mais dans le fond, si les pompes à chaleur sont bonnes pour le climat, si elles sont bonnes pour le porte-monnaie, pourquoi ne pas les importer ? Ça, c'est une théorie qu'on défend depuis des décennies. Achetons les panneaux photovoltaïques à l'étranger, achetons les produits industriels à l'étranger, achetons l'électroménager à l'étranger. C'est ce qui a conduit à la désindustrialisation de masse de notre pays. Et cela a été la principale faute économique qui ait été commise depuis 30 ou 40 ans.

Nous, avec Roland Lescure, avec le président de la République, nous avons voulu inverser la tendance et produire tous ces biens industriels, tous ces biens qui vont nous permettre de gagner la bataille contre le réchauffement climatique, ici en France.

D'abord parce que les pompes à chaleur, c'est bon pour notre balance commerciale. Il ne faut pas se plaindre d'avoir une balance commerciale déséquilibrée et continuer à importer massivement du pétrole ou du gaz pour nous chauffer. Produire des pompes à chaleur en France, c'est réduire notre dépendance vis-à-vis du gaz, du fioul, du pétrole étranger.

En deuxième lieu, ça nous permet d'être offensifs à l'export. J'ai la conviction quand je vois la qualité des produits que vous avez réalisés et la qualité du travail que vous faites. Je regardais tout à l'heure une opération de brasage. Je ne sais pas si la personne, si, elle est là, je la vois au fond. Donc je la remercie de m'avoir initié au brasage. Mais on est plus proche de l'artisanat que de l'industrie de masse. Et cet artisanat, cette qualité de travail, elle mérite d'être reconnue pour que nous ayons à l'export les meilleures pompes à chaleur au monde qui puissent se développer fortement dans les décennies qui viennent.



Nous, notre évaluation est très simple, si nous arrivons à tenir nos objectifs du plan pompes à chaleur, nous allons améliorer notre balance commerciale de 2 milliards d'euros environ par an.

Produire en France c'est être moins dépendant de l'étranger, produire en France, c'est des emplois pour vous et produire en France, c'est exporter et donc rééquilibrer notre balance commerciale qui est un facteur de prospérité et un facteur d'emploi. Je pense que ça vaut le coup de nous mobiliser totalement pour cela.

Nous avons en plus un savoir-faire historique dans le domaine. Nous avons des entreprises reconnues, bien implantées qui emploient près de 8 000 personnes dont 27 sites industriels. Mais il faut utiliser cette base-là pour nous développer avec comme objectif la création de 45 000 emplois supplémentaires, dont 30 000 emplois d'installateurs.

On en parlait tout à l'heure avec Roland Lescure. Les installateurs, c'est très important, parce qu'il y a encore trop de défauts dans les installations, trop de petits malins aussi qui profitent de la situation pour mal installer ces pompes à chaleur. Nous voulons lutter contre ces malfaçons, lutter contre les fraudes, former davantage d'installateurs pour qu'il y ait une sécurité en matière d'installation des pompes à chaleur qui requiert un niveau technique élevé.

Donc, vous voyez le bilan qu'on peut tirer de nos objectifs. 2 milliards d'euros pour la balance commerciale de la France, 45 000 emplois supplémentaires partout sur le territoire, plusieurs sites industriels qui vont ouvrir. C'est exactement cette reconquête industrielle que nous voulons mettre en place et sur laquelle nous nous battons depuis maintenant plusieurs années avec Roland Lescure, le président de la République et toute la majorité.

Dans le fond, notre stratégie, si j'élargis un peu au-delà des pompes à chaleur, c'est d'utiliser la transition climatique pour réindustrialiser la France. Le changement climatique, la transition climatique, la transition énergétique sont une occasion historique de réindustrialiser le pays.

Vous ne réindustrialisez pas un pays comme la France en un claquement de doigts. Vous n'inversez pas une tendance de 30 ou 40 ans en quelques semaines ou en quelques jours. Ça demande du temps, de la détermination, de la constance dans votre politique et des choix industriels qui soient clairs. Le choix que nous faisons, c'est de faire de la transition énergétique le levier pour réindustrialiser le pays.



Prenez le nucléaire, énergie décarbonée qui n'émet pas de CO<sub>2</sub>. Nous voulons développer l'énergie nucléaire, ouvrir 6 nouveaux EPR, mais c'est toute une filière qu'il faut reconstruire. Une filière de soudeurs nucléaire, une filière de chaudronniers, d'ingénieurs, de techniciens de maintenance pour nous permettre de réaliser ces 6 nouveaux opérateurs, à commencer par 2035, c'est-à-dire demain, toute une filière qui va recréer des emplois, recréer de l'activité, recréer des qualifications, recréer de la formation pour notre pays et qui est lié à la transition énergétique.

Prenez l'exemple des batteries électriques. Et je le dis à tous les défaitistes qui sont hélas trop nombreux en France, tous ceux qui ont baissé les bras, tous ceux qui disent : « Ce n'est plus possible ». Ou tous ceux qui vous disent : « C'est trop tard ». En général, c'est les mêmes. Les batteries électriques, il n'y en avait pas une seule produite en France il y a 5 ans, pas une. Eh bien, nous allons ouvrir 4 gigafactories pas très loin d'ici, dans le Nord, dans le Pas-de-Calais, 4 gigafactories qui vont représenter d'ici 5 ans 20 000 emplois. Il n'y avait rien, il y a 4 usines et il y a 20 000 emplois.

C'est à ça que ça sert la politique, à changer la donne, à montrer que les choses sont possibles, qu'on peut inverser le cours du destin et qu'il n'y a pas de fatalité à importer l'intégralité de ses batteries électriques de Chine en disant, en bon fataliste que sont certains : C'est trop tard, c'est trop cher, ce n'est pas possible, c'est trop compliqué. Donc on va importer nos batteries électriques de Chine ou d'Asie et puis on va en équiper nos véhicules électriques parce qu'il n'y a pas d'autre moyen pour garder notre industrie automobile.

Je crois exactement l'inverse. Je pense que si on veut garder son industrie automobile, il ne faut pas se contenter de faire la carrosserie et le vitrage. Il faut aussi faire ce qui représente la valeur d'un véhicule électrique, c'est-à-dire les batteries. C'est ce que nous avons décidé et c'est ce que nous avons réalisé. 4 gigafactories représentant à terme 20 000 emplois qui vont permettre à l'industrie automobile française d'être indépendante en matière de production de batteries.

Troisième filière que je veux citer, les panneaux photovoltaïques. Alors là, pour le coup, on n'est encore qu'au début. Donc les sceptiques et les défaitistes ont le vent en poupe, nous expliquent : « Mais c'est trop tard, Monsieur Le Maire. Laissez tomber. Les Chinois sont 3 ans, 5 ans devant nous, ce n'est plus la peine, on ne les rattrapera pas. »

Je ne crois pas ça du tout. Je pense qu'on peut avoir des technologies plus puissantes, plus innovantes. Je pense que ça vaut le coup de tenter. Et avec Roland Lescure, nous faisons un couple très soudé et que nous circulons partout en France pour porter la bonne parole de la réindustrialisation.



Nous avons annoncé que nous allons ouvrir deux gigafactories de production de panneaux photovoltaïques en France. Parce que je ne vais pas dépenser 20 milliards d'euros, c'est la somme que nous allons dépenser pour équiper en panneaux photovoltaïques nos territoires, que ce soit les entreprises ou les particuliers.

20 milliards d'euros d'investissements d'ici 10 ans. On les met en Chine, en Asie ou on les met sur le territoire français ? Je préfère que nous les mettions sur le territoire français et qu'on investisse ces 20 milliards d'euros d'investissement dans les panneaux photovoltaïques sur nos panneaux photovoltaïques, sur notre industrie, sur nos ingénieurs, sur nos ouvriers, sur nos techniciens de maintenance, sur nos scientifiques parce que c'est ça qui permet de développer la prospérité du pays.

Eh bien, la quatrième filière que nous allons créer, c'est celle des pompes à chaleur. Filière nucléaire, filière des batteries électriques, filière des panneaux photovoltaïques, filière des panneaux, des pompes à chaleur : ce sont les 4 filières industrielles que nous voulons lancer et développer dans les années qui viennent, en utilisant la transition énergétique comme levier de cet investissement.

Alors tout ça nous a demandé beaucoup de travail à toutes nos équipes, que je remercie au passage, aux équipes de Roland Lescure. Ça va nous permettre de passer à la vitesse supérieure avec trois objectifs stratégiques : créer des usines, privilégier les produits français et européens et simplifier l'installation des pompes à chaleur.

D'abord, je veux soutenir la création d'usines. Vous voyez bien ce que font nos partenaires chinois et américains. Ils aident massivement les usines. L'Inflation Reduction Act dont vous avez entendu parler, ce n'est rien d'autre que du protectionnisme américain, visant à dire à tous les industriels de la planète : venez chez nous, vous aurez des crédits d'impôt, ce sera moins cher, développez vos usines chez nous parce que vous aurez des avantages financiers en espèces sonnantes et trébuchantes.

Nous avons fait la même chose et nous avons mis en place un crédit d'impôt industrie verte qui permet de soutenir la production en France de pompes à chaleur, d'éoliennes, de panneaux solaires et de batteries.

C'est ce qui nous permet d'avoir aujourd'hui 4 projets d'usines de pompes à chaleur qui sont en cours d'instruction pour obtenir une demande d'agrément au crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte pour un montant total d'investissement de près de 250 millions d'euros.



Conclusion simple : le crédit d'impôt vert, ça marche. Et plutôt que de contester l'Inflation Reduction Act de Monsieur Biden, il est beaucoup plus efficace de faire la même chose chez soi pour dire aux industriels : « Venez investir chez nous, ouvrez des usines, ouvrez des bâtiments comme celui-là, embauchez des ouvriers, payez-les correctement, on vous donne les moyens de le faire avec ce crédit d'impôt industrie vert ».

Quatre sites industriels, nouveaux ou en extension, qui sont désormais en cours d'instruction, pour un montant total de 250 millions d'euros, je le redis, c'est la preuve que le crédit d'impôt vert, ça marche.

Une fois que vous produisez en France, il est préférable aussi que vous valorisiez les produits qui sont made in France ou made in Europe. À partir du moment où je donne de l'argent pour développer des usines en France, il vaut peut-être mieux que ce qui est produit en France ou produit en Europe soit aussi valorisé à l'achat.

Je l'ai fait pour les véhicules électriques. Nous avons des bonus sur les véhicules électriques qui représentent un montant total chaque année d'un peu plus de 1 milliard d'euros. Pendant quelque temps, ces bonus étaient ouverts à tous les véhicules électriques, quel que soit leur lieu de production. Donc le véhicule électrique pouvait être produit en Amérique du Nord, en Asie, en Chine, en Europe. C'était le même bonus. Vous alliez chez le concessionnaire, vous disiez : « Voilà, moi, je veux une voiture, telle voiture, tant pis si elle a été produite en Chine, en Asie, aux États-Unis et en Europe, j'ai droit à mon bonus de 5 000, 6 000 ou 7 000 euros ».

Nous avons regardé avec mes services et nous nous sommes aperçus qu'une grande partie de ces bonus, du coup, n'allait pas aux usines françaises, mais à des usines installées à l'étranger, soit en Asie, soit aux États-Unis. Donc, je me suis dit très simplement, je ne suis pas ministre de l'Économie et des Finances, pour donner l'argent du contribuable à des usines étrangères. Ça n'a aucun sens.

J'ai donc pris la décision de réserver le bonus à des véhicules électriques qui respectent les normes environnementales les plus strictes, c'est-à-dire nos véhicules électriques, ceux qui sont produits sur notre territoire. Ça me paraît du bon sens économique, ça me paraît aussi du bon sens écologique.

Eh bien, c'est exactement ce que nous allons faire, et je vous l'annonce aujourd'hui, pour les pompes à chaleur. Nous voulons faire exactement la même chose. Nous réserverons donc dès 2025 les aides publiques aux seules pompes à chaleur françaises et européennes qui respectent les meilleures performances environnementales.



J'ai écouté soigneusement ce que vous m'avez dit tout à l'heure, ce que m'ont dit vos dirigeants, ce que m'a dit le responsable de ce site industriel. Vous utilisez des gaz qui sont performants pour l'environnement, respectueux de l'environnement, contrairement à d'autres concurrents. C'est normal que nous réservions les aides aux pompes à chaleur, aux pompes à chaleur qui ont les qualités environnementales les plus strictes, celles qui utilisent les gaz les plus propres. Ça tombe bien, c'est les vôtres.

Je le redis pour que ce soit bien compris, désormais, à partir de 2025, les aides publiques aux pompes à chaleur seront réservées aux pompes à chaleur françaises et européennes tout simplement, parce que vous respectez les meilleurs critères environnementaux, que ça coûte cher de réserver les meilleurs critères environnementaux et qu'il faut bien qu'il y ait une contrepartie.

La contrepartie, c'est que les aides publiques, elles sont pour vous, elles ne sont pas pour les autres. C'est d'autant plus important que ces aides publiques, elles sont élevées, j'en parlais tout à l'heure, à destination des ménages. Les aides à l'achat de pompes à chaleur ont été maintenues et même augmentées en 2024.

Et croyez-moi, dans ces temps où ma responsabilité est aussi de rétablir les finances publiques de la Nation, de revenir sous les 3 % de déficit public en 2027, ce choix est un choix stratégique.

Nous avons décidé de maintenir et même d'augmenter les aides en 2024 pour l'achat de pompes à chaleur. Pour être tout à fait précis, pour une pompe à chaleur d'un coût moyen de 14 700 euros, installations comprises, les ménages les plus modestes pourront bénéficier jusqu'à 9 000 euros d'aide, soit un reste à charge de 5 700 euros qui est proche du coût d'une chaudière à gaz et avec un amortissement qui sera plus rapide.

C'est donc l'intérêt des ménages d'utiliser ces aides et d'avoir ainsi un amortissement plus rapide de leur installation. Enfin, nous voulons également privilégier dans les achats publics les achats de produits français ou européens.

À notre demande, la direction des achats de l'État mettra en place une stratégie qui permettra de privilégier l'achat de pompes à chaleur françaises et européennes, qui respectent, elles aussi, les meilleures performances environnementales.

Vous voyez que dans toute cette politique, nous défendons nos intérêts. Et je pense que pendant trop longtemps, nous avons eu un peu de réticence en Europe et en France à défendre avec les dents nos intérêts économiques. Mais je constate que nos partenaires chinois ou américains, eux, ne nous ont fait aucun cadeau et qu'ils n'ont jamais hésité à défendre avec les dents leurs propres intérêts économiques. Mais je ne vois pas pourquoi nous nous empêcherions de protéger nos intérêts économiques, de les défendre avec la



même ténacité, avec la même détermination, et je le redis, en montrant les dents. Il est temps que l'économie européenne montre les dents à ses partenaires économiques.

Nous avons les meilleures normes environnementales. Il est normal et légitime que nous réservions nos aides à ces produits qui sont d'une qualité environnementale exceptionnelle. Que les aides soient dirigées vers vos produits et que dans les appels d'offres publics, nous privilégions nos produits plutôt que ceux de nos voisins qui ne respectent pas les mêmes règles environnementales ou les règles environnementales moins strictes.

Nous appuyons pour cela d'ailleurs sur une législation européenne, puisque le dernier règlement Net Zero Industry Act que nous avons négocié au niveau européen, avec beaucoup de ténacité, nous permet d'utiliser ces instruments. Enfin, si on veut aider au développement de la filière, il faut aussi simplifier. Simplifier, vaste ambition, comme aurait dit l'autre dans un pays qui aime tellement la complexité, les normes, les règles et la paperasse.

Moi, je veux qu'on puisse installer beaucoup plus facilement des pompes à chaleur partout dans notre pays. Aujourd'hui, quand on veut installer une pompe à chaleur sur le toit de son immeuble, parfois, on a le Plan local d'urbanisme qui vous dit : « attention, vous allez dépasser la hauteur maximale dont vous ne pouvez pas développer votre pompe à chaleur. Nous allons changer tout cela.

L'installation de pompes à chaleur en toiture d'immeuble sera simplifiée et vous pourrez déroger aux plans locaux d'urbanisme ». Je le dis pour les élus locaux qui sont présents, ça permettra de respecter l'environnement, de réduire les émissions de CO2 et de faciliter l'installation de pompes à chaleur au sommet des immeubles ou au sommet des maisons, ce qui aujourd'hui reste malheureusement beaucoup trop compliqué.

Voilà les quelques éléments que je voulais vous présenter aujourd'hui. Je vais vous dire plus personnellement, en mon nom et au nom de Roland qui va prendre la parole tout de suite, à quel point je considère que la réindustrialisation est la mère de toutes les batailles.

Notre pays doit redevenir un pays de production, pas uniquement un pays de consommateurs. Notre pays doit devenir un pays d'invention comme il a toujours été, pas simplement un pays d'imitation. Et quand je vois les nouvelles pompes à chaleur sur lesquelles vous travaillez actuellement qui vont pouvoir remplir plusieurs usages à la fois. Quand je vois la qualité du travail que vous faites, on vous le doit. Nous vous devons de mener cette bataille pour la réindustrialisation de la France avec la détermination la plus totale. Je le fais depuis 7 ans.



Nous vous avons garanti une stabilité fiscale sur l'impôt sur les sociétés, sur l'imposition du capital qui permet à vos actionnaires, qui permet à vos dirigeants d'investir avec la sécurité, que demain, il n'y aura pas tout d'un coup quelqu'un qui dira : « Attendez, je vais augmenter vos impôts et fragiliser votre compte de résultat ». Nous l'avons fait et nous maintiendrons cette politique.

Nous avons engagé une politique de revalorisation des métiers industriels. Et moi, je souhaite que dès le collège, le plus grand nombre de nos enfants puissent faire des stages ici, dans cette usine ou dans d'autres usines, pour découvrir ce que c'est que l'industrie d'aujourd'hui qui n'a plus rien à voir avec l'industrie d'hier.

Nous avons investi dans l'innovation avec France 2030. Eh bien, je pense que maintenant, il y a toute une autre politique à mener qui est celle de l'organisation des filières, de la protection de notre marché, de la défense de nos intérêts économiques et de la valorisation de la qualité de votre travail.

Vous faites les meilleures pompes à chaleur de la planète, les plus sophistiquées, les plus efficaces, celles qui, du point de vue environnemental, sont les plus respectueuses de l'environnement. Ça justifie qu'on vous réserve nos aides, qu'on vous réserve nos marchés publics et qu'on fasse en sorte que vous puissiez gagner cette compétition nationale, européenne et mondiale.

Merci à toutes et à tous. Bravo pour votre travail. Et vive l'industrie française !